



Commun'Infos

le bulletin d'information de la commune de Lamastre

Décembre 2023 - n° 43



web

Sommaire

Commun'Infos n° 43

Bulletin municipal n° 43

Directeur de la publication :

M. Jean-Paul VALLON

Rédaction : Municipalité de Lamastre et
communiqués des structures et entreprises
locales

Photos : Photothèque de la Mairie de
Lamastre ; J. Malard, JL Barzyk,

E. Gonçalves, OTI Pays de Lamastre,
associations et structures diverses, pixabay

Maquette et mise en page :

Mairie de Lamastre

Impression : Impressions Modernes

Bulletin imprimé à 2 000 exemplaires

TRAVAUX

- Travaux RD 533 et RD 2 p. 4
- Salle polyvalente p. 4
- Travaux de sécurisation de la Digue p. 5
- Installation de nouveaux racks à vélos p. 6
- Création de cases « arrêt minute » place Rampon p. 6

ÉCONOMIE

- Café des voyageurs p. 7
- Reprise du magasin Super U p. 7
- Changement de propriétaire Chez Germaine p. 8
- Installation d'une photographe : Céline Rochier p. 8
- L'Atelier de Pierre et Blandine p. 9
- Bistrot de Téo p. 9
- Trophées de l'économie organisés par la CCI p. 10
- J'aime mon marché, j'achète local ! p. 10

INTERCOMMUNALITÉ

- Financer mon investissement p. 11
- Signature d'un plan de coopération p. 11

TOURISME

- Office de Tourisme du Pays de Lamastre p. 12
- La Dolce Via p. 15
- Train de l'Ardèche p. 16

DISTINCTIONS

- Un lamastrois récompensé aux anneaux d'or 2023 p. 17
- Nicolas et Lucky : Champions de France de chiens de berger p. 17

SPORT & CULTURE

- 2023 : une année sportive ! p. 18
- Un bilan très positif pour les animations estivales p. 20
- 40 ans France Bleu Drôme-Ardèche p. 21
- Le marché des créateurs et des métiers d'art p. 21
- Deux expositions très appréciées p. 22
- Superbe soirée Shakespeare à Macheville p. 22

VIE LOCALE

- Lamastre reçoit le Grand Prix la 30^{ème} édition de l'Ardéchoise p. 23
- Rémi Icard, un Lamastrois pur son et lumière ! p. 23
- Retour sur « L'Automnal Gourmand » p. 24
- Forum des associations p. 24
- Enrochements sur le Doux p. 25
- La commune sinistrée par les intempéries p. 25
- L'automne a été riche en animations à la bibliothèque p. 26
- L'arbre généalogique de la famille Sabarot aux Archives départementales p. 27
- Ecrivain public à Lamastre p. 28
- Une nouvelle directrice à l'hôpital p. 28

VIE SCOLAIRE

- Ecole de Production Charles de Foucauld p. 29
- Collège Charles de Foucauld p. 30
- Collège du Vivarais p. 32

SOCIAL

- Bilan de l'Opération Brioches de l'Adapei p. 34
- Des nouveaux locaux pour les Restos du Cœur p. 34

EXPRESSION LIBRE

p. 35



Edito

« LA CRITIQUE EST AISÉE, MAIS L'ART EST DIFFICILE »

Cette citation du comédien Philippe Néricault est malheureusement trop souvent l'**apanage de quelques personnes** pour qui, il est plus facile de critiquer que de créer quelque chose.

Heureusement, il y a l'**immense majorité** de ceux qui **construisent**, qui **s'occupent des autres** et qui donnent de leur temps pour le **bien-être** de tout un chacun, afin qu'il **trouve sa place** dans notre société, quel que soit son âge.

Pour ce faire, en parcourant ce 43^{ème} Commun'Infos, vous constaterez qu'avec mon équipe municipale nous nous employons à **améliorer votre quotidien** en favorisant l'installation de **nouveaux commerçants** et d'un **écrivain public** pour vous accompagner dans vos démarches.

Dans le même ordre d'idées, nous avons la chance d'avoir à la médiathèque un centre multimédia qui permet de lutter contre l'illectronisme.

Pour vous **protéger**, nous procédons régulièrement à des **travaux de sécurisation**, tant sur les routes et sur la digue « Frédéric Nodin », que dans les bâtiments communaux (écoles, crèche, centre de loisirs...).

La vidéoprotection a un rôle préventif et permet de lutter efficacement contre les actes de malveillance qui pourraient nous « pourrir l'existence ».

La nouvelle salle polyvalente et les nombreuses manifestations culturelles et sportives organisées sur notre commune, contribuent également à ce **bien-vivre à Lamastre**.

Notre partenariat avec l'Office de Tourisme et plusieurs entreprises nous permet de **développer l'économie** locale et de **maintenir**, voire, de **créer des emplois à Lamastre**.

Notre commune est **attrayante** car il y fait bon vivre et elle attire de nouveaux arrivants, à telle enseigne que la **population augmente**.

Je **remercie** mes collègues élus, les employés communaux, ainsi que les bénévoles pour lesquels l'art est difficile, mais qui **œuvrent au quotidien** pour la **qualité de vie** de notre communauté.

Alors que cette année se termine et à l'aube de celle qui s'annonce, je vous souhaite de passer de **bonnes fêtes de Noël** et surtout une **excellente santé** pour profiter de votre **famille**, de vos proches et de la **vie**, car il n'y a que ça qui compte.

*Soyez assurés de mon entier dévouement
pour servir notre commune.*

Bonne et heureuse année 2024

Jean-Paul VALLON,

Maire de Lamastre

Président de la Communauté de communes
du Pays de Lamastre

Vice-Président du Conseil Départemental de
l'Ardèche

| Travaux RD 533 et RD 2



Au niveau de la RD 533



Au niveau de la RD 2

Le Conseil Départemental a réalisé d'importants travaux au mois d'octobre sur la RD 533, aux abords du quartier de Macheville et sur la RD 2 au niveau du Moulin de Margier et du Buisson.

Sur la route de Valence (RD 533), il s'agissait tout d'abord de mettre en place un enrochement sous l'accotement sur une longueur de 115 mètres, la chaussée s'affaissant dangereusement surtout au passage des nombreux poids lourds. Puis, il a été procédé à un élargissement de la route.

Sur la route de Vernoux (RD 2), 1 000 m³ de terre ont dû être déblayés pour permettre un reprofilage d'un virage particulièrement dangereux. L'élargissement et l'aménagement de la couche de roulement de la chaussée ont ensuite été réalisés.

Ces deux chantiers ont été régulés par des feux tricolores sécurisant la circulation des usagers. L'entreprise Comte d'Alboussière a été chargée de mener à bien ces améliorations de la voirie départementale.

Le goudronnage et la signalisation routière finalisant les voies de circulation ont été effectués mi-novembre.

| Salle polyvalente



La salle polyvalente est désormais ouverte et accessible à tous !

Les aînés de la commune ont eu la primeur de l'investir pour la première fois à l'occasion du repas offert par le CCAS.

Les associations l'ont visitée le 21 juillet 2023 ; appréciant ses nombreux atouts et équipements..

Ouverte à la location depuis le 1^{er} septembre, plus d'une vingtaine de demandes ont déjà été faites pour des manifestations associatives mais aussi privées (mariages, anniversaires...).

Le formulaire de réservation, ainsi que le règlement et les tarifs, sont disponibles sur le site de la commune www.lamastre.fr.

Ce bel équipement, attendu de tous, participe désormais à la vie sociale, associative et festive des habitants du territoire.

Travaux de sécurisation de la Digue



Mercredi 13 septembre, c'est sur le terrain, avenue Frédéric Nodin, que se sont rendus les techniciens du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux (SMBVD), accompagnés des élus du territoire pour faire le point sur le chantier important concernant les travaux de sécurisation de la digue, ouvrage construit en 1862.

Ces travaux font suite à différentes études réalisées concomitamment au nouveau Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) élaboré par les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Ce PPRI est un document cartographique et réglementaire qui s'applique à la commune en termes d'inondabilité et donc de constructibilité.

C'est la crue du « Doux » le 3 août 1963 qui fait référence et le législateur considère qu'il faut faire abstraction (on parle « d'effacement ») de la digue pour réfléchir aux zones constructibles.

Il ressort de ce PPRI que des travaux doivent être entrepris, afin de réduire les zones d'inondation et de les classer en zones d'aléas plus ou moins forts.

Trois chantiers sont à réaliser :

- Le premier consiste à combler par du béton auto-plaçant une cavité dans la digue, qui permettait de distribuer l'eau de la rivière « Le Doux » pour arroser les jardins situés derrière celle-ci et ensuite obturer la prise d'eau qui alimentait cette cavité.

Ce chantier est réalisé par l'entreprise Locatelli-SCBTP Barassi, sous maîtrise d'ouvrage du SMBVD, avec l'appui du cabinet SAFEG-SUEZ Consulting en maîtrise d'œuvre.

- Ensuite le chantier de reprise des affouillements creusés sous la digue par la rivière « le Doux », depuis l'embouchure avec l'affluent « La Sumène », sur une cinquantaine de mètres.

- Et pour terminer, un rejointoiement des pierres de l'ensemble de l'ouvrage sera nécessaire sur plusieurs centaines de mètres de long et une dizaine de mètres de haut en moyenne, pour éviter qu'en cas de crue, l'eau arrache des pierres et fragilise l'ouvrage.



Ces 3 chantiers se montent à près de 700 000 € et peuvent être financés par le fonds Barnier et la taxe GEMAPI (Taxe sur la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations). Ils sont suivis par deux techniciennes de rivière du SMBVD, à savoir, Nelly Château et Oriane Reynier.

Cette digue construite par Frédéric Nodin et Marius Bouvier, ingénieur en chef qui dirigeait les travaux, protège les Lamastrois depuis 1862. Le rôle des élus est de veiller à sa bonne conservation pour éviter toute catastrophe.

Installation de nouveaux racks à vélos



Les racks au niveau de l'Office de Tourisme seront démontés puis réinstallés devant la médiathèque

De nouveaux racks à vélos vont être proposés aux nombreux cyclistes qui s'arrêtent dans divers quartiers de la ville.

Ainsi, plusieurs lieux vont être équipés :

- A Macheville : huit places seront mises à disposition. De couleur noire, ces racks seront ainsi assortis aux barrières, lampadaires, quilles et autre mobilier installés dans le vieux quartier.

- A Retourtour : les équipements existants seront complétés par deux autres au plus près de la plage.

- Devant l'Office de Tourisme : les racks orange seront démontés et déplacés à la bibliothèque / médiathèque ; ils seront remplacés par deux ensembles de 2 places et trois ensembles de trois 3 places de couleur verte plus en adéquation avec l'environnement ferroviaire.

Des équipements devenus indispensables au regard de la fréquentation exponentielle des usagers du vélo dans notre ville.

Création de cases « arrêt minute » place Rampon

Après les « arrêts minute » implantés place Seignobos, rue Olivier de Serres et rue Jules Ferry, ce sont deux nouvelles cases qui ont été créées, place Rampon, permettant aux usagers un arrêt de 15 minutes maximum.

Elles sont destinées à faciliter le stationnement dans ce quartier où l'affluence est importante, notamment lors des sorties d'école mais également pour les commerces et services alentour.

Les emplacements ont été délimités par les services techniques de la mairie et c'est le groupe « Tremplin » qui a réalisé la peinture au sol.

L'entreprise « MAS - Marquage Accessibilité Signalisation » de Guilhaud-Granges a, quant à elle, effectué le traçage des nouvelles cases situées proches du gymnase et la signalétique routière menant à la médiathèque et à la salle polyvalente.



Café des Voyageurs

Après s'être appelé « L'Arms Park » puis « Chez Vic », le « Café des Voyageurs » a ouvert ses portes début octobre reprenant l'enseigne initiale de l'établissement, une appellation toujours visible sur la façade dont les anciens se souviennent encore.

C'est Nicolas Abattu secondé par un cuisinier-serveur (Jérémy) qui a pris la tête de l'établissement du 28 place Seignobos.

Pour commencer, seule la partie bar est proposée à la clientèle ; plus tard une offre de restauration rapide / snack sera développée.

Les clients sont heureux de retrouver cet établissement central de la place après plusieurs mois de fermeture. De plus, plusieurs associations locales y ont établi leur siège.



CONTACT & RESERVATIONS

Café des Voyageurs
28 place Seignobos
07270 Lamastre

Tél. 04 75 06 44 10

Reprise du magasin Super U



Arnaud Saigre, nouveau directeur du Super U de Lamastre

Après le départ de Franck Isabey le 1^{er} octobre 2023, c'est désormais Arnaud Saigre qui a pris la tête du magasin Super U.

Originaire des Yvelines, âgé de 48 ans et père de jumeaux Simon et Romain, il a suivi des études dans une école de commerce qui l'ont orienté vers une carrière dans ce secteur. Après plusieurs années dans des grandes enseignes commerciales (sport, bricolage et grande distribution), c'est en 2009 qu'il a rejoint la « Famille U » où il est chargé de projet, conseillant les futures implantations ou le remodelage de magasin.

Au cours d'un réaménagement du magasin de Lamastre, il a découvert la structure une première fois en 2018 puis en 2021 et a décidé de concrétiser son envie de devenir propriétaire lorsque l'offre lamastroise s'est présentée.

Secondé par Simon et avec les 38 employés présents, il est maintenant pleinement investi et souhaite maintenir l'activité actuelle et offrir les mêmes services : travailler avec les producteurs locaux, réduire le gaspillage alimentaire et le plastique, soutenir le milieu associatif, être à l'écoute des attentes et des besoins de la population, etc.

Sur le plan professionnel, son objectif est de développer ce projet en famille avec l'arrivée de Romain (actuellement en 2^{ème} année à la faculté de Montpellier en BTS économie) qui serait un aboutissement pour lui.

En sportifs accomplis, le père et le fils projettent de s'intégrer à la vie associative locale.

HORAIRES D'OUVERTURE & CONTACT :

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche de 8h30 à 12h30

Tél. 04 75 06 59 59

Changement de propriétaire Chez Germaine

Après le départ de Carole et Eric Rochedieu qui ont officié pendant plus de 30 ans à la tête du restaurant « Chez Germaine », c'est Annette Collet et Didier Chedal qui ont repris l'établissement.

Ayant découvert l'Ardèche lors de vacances et de séjours chez des amis et souhaitant changer de vie, après plusieurs recherches ils ont eu ce coup de cœur pour Lamastre et sa région, profitant de cette opportunité pour réaliser leur projet.

Gérants d'un restaurant en Savoie, ils sont tous deux autodidactes et ont un lien fort avec la cuisine qu'ils ont apprise auprès de leurs parents ou professionnels tout au long de leurs parcours.

A l'image de leurs prédécesseurs, ils proposent pour leurs menus et à la carte une cuisine traditionnelle, des repas ouvriers pendant la semaine, des burgers et des desserts maison.

Le restaurant est ouvert à midi tous les jours sauf le mercredi (jour de fermeture hebdomadaire) ainsi que les vendredis et samedis soirs.



CONTACT & RESERVATIONS

Restaurant Chez Germaine
31, rue Macheville
07270 Lamastre

Tél. 04 75 06 41 26

Installation d'une photographe : Céline Rochier



De gauche à droite : Claude Fougeirol, Céline Rochier, Jean-Paul Vallon et Marielle Plantier

Depuis septembre, au 7 rue Désiré Bancel, un nouveau commerce a ouvert ses portes, il s'agit de l'installation d'une photographe. Pour ce faire, elle a bénéficié des aides aux entreprises octroyées par la Communauté de communes du Pays de Lamastre et du soutien de Jean-Paul Vallon, Maire et de Marielle Plantier Vice-présidente chargée du commerce, de l'artisanat, de l'économie et de l'emploi.

Céline Rochier, 39 ans et maman de trois enfants, est passionnée de photographie et s'est formée pendant deux ans auprès de Claude Fougeirol, photographe à Beauchastel, meilleur ouvrier de France en 1989 ; ce dernier est connu unanimement dans le monde de la photographie pour ses ouvrages et a formé plus de 1 000 photographes, dont 800 se sont installés.

Céline effectue des photos conformes pour tous les documents officiels comme les cartes d'identité, les passeports, les permis, etc.

Elle assure également des reportages photos pour les mariages, grossesses, séances naissances ou portraits de familles. Elle répond aussi aux projets d'entreprises, reproduction de photos anciennes...

Céline est présente à la boutique/studio le mardi, le mercredi matin, le jeudi après-midi et le samedi matin, essentiellement sur rendez-vous.

CONTACT :

Tél. 06 26 15 36 15

Courriel : contact.celphotographe@gmail.com

L'Atelier de Pierre et Blandine



Après avoir vécu toute leur vie en ville (Lyonnaise d'origine pour Blandine, Parisien/Slovène pour Pierre), le couple d'artistes a eu envie de s'installer au vert.

Après quelques visites de villages et un vrai coup de cœur pour les paysages ardéchois, ils décident d'emménager à Lamastre en juillet 2021.

Blandine a investi l'ancien syndicat d'initiative, 2 square Chazallon, qui lui sert principalement d'atelier mais où un coin boutique a été aménagé pour découvrir leurs créations. Elle dessine et illustre à l'encre et a eu l'occasion d'exposer à de nombreuses reprises sur Lyon et sa région. Pierre est sculpteur et travaille le fil de fer.

C'est durant une des expositions de Blandine qu'il a eu l'idée, pour mieux éclairer les dessins, de fabriquer de petits luminaires. Le succès est au rendez-vous et ils décident de réfléchir à cet objet afin d'unir leurs deux univers. C'est ainsi qu'est né L'Atelier de Pierre et Blandine !

Leurs luminaires ont la particularité de se colorer quand on les allume, Blandine réalise le dessin à la main qui est ensuite sérigraphié. Le dessin noir est imprimé sur un papier de soie et les couleurs sur un papier Canson puis ils sont contrecollés. Ainsi le luminaire est uniquement en noir et blanc lorsqu'il est éteint et se colore lorsqu'on l'allume. Pierre réalise le collage sur la structure et il fabrique entièrement à la main certains modèles.

Ils travaillent aussi à la commande, Blandine personnalise entièrement le dessin qui est alors fait à la main et Pierre propose des appliques aux formes diverses. Leurs luminaires sont ludiques, colorés et riches en détails. Ils permettent d'allier l'utilitaire à une œuvre unique artistique.

Après leur première saison estivale sur les marchés de créateurs, le couple est enchanté de rencontrer le public et les nombreux artisans du coin.

Pour les fêtes de fin d'année, Blandine et Pierre ont prévu de faire des marchés de créateurs et d'ouvrir leur site internet. D'ici là, n'hésitez pas à passer à l'Atelier de Blandine.

Les horaires ne sont pas réguliers car c'est avant tout un lieu de travail mais si vous le voyez ouvert, n'hésitez-pas à entrer !

Vous pouvez aussi retrouver leurs luminaires à Romans à l'Artisanoscope (21 côte Jacquemart).

Bistrot de Téo

**LE « BISTROT DE TÉO »
REMPLECE « LA MÈRE
TRANQUILLE »**

Depuis le printemps Laetitia et Florian vous accueillent au « Bistrot de Téo ».

A l'enseigne « La Mère Tranquille », Laetitia a travaillé 6 ans dans les locaux et souhaitant s'investir en tant que patronne elle a saisi l'opportunité de les racheter.

Laetitia en a donc pris la direction. Florian, son compagnon et un employé la secondent en cuisine et au service.

Situé au 1 place de la République, l'établissement vous propose pizzas, burgers (à consommer sur place ou à emporter), crêques diverses, grillades, menu ardéchois et salades repas.

L'établissement est ouvert en haute saison du lundi au dimanche le midi et le soir ; les après-midi un service est assuré pour le bar et les glaces. Fermeture le lundi toute la journée et le mardi soir de mi-octobre à mi-mai.



CONTACT & RESERVATIONS

**Bistrot de Téo
1 place de la République
07270 Lamastre**

Tél. 09 55 23 13 70

**Courriel :
bistrotdeleo@gmail.com**

TROPHÉES DE L'ÉCONOMIE ARDÉCHOISE ORGANISÉS PAR LA CCI

Après Trigano et Reborn Safety, pour la troisième année consécutive un entrepreneur lamastrois en la personne de Cédric Jouanard a été récompensé le 28 septembre dernier lors de la 9^{ème} édition des Trophées de l'économie ardéchoise organisée par la CCI à Aubenas.

Concourant dans la catégorie Jeune entreprise, Cédric Jouanard de « La Fromagerie du Mastrou » propose à sa clientèle des fromages fermiers et artisanaux et surtout très majoritairement au lait cru.

Pour concrétiser son projet et ouvrir sa boutique le 10 juin 2022, il a bénéficié des aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que de la Communauté de communes du Pays de Lamastre (pour la partie investissement).

Parallèlement, il a aussi été accompagné par « Initiative 26.07 » (financement du stock de départ).



*Le prix lui a été remis par Ludovic Baud,
directeur de la Cave de Tain
(Crédit photo : Nathalie Grivolat)*



J'aime mon marché, j'achète local !

Avec plus de 130 exposants en juillet-août et près de 70 forains abonnés tout au long de l'année, le marché du mardi à Lamastre est un rendez-vous incontournable du commerce local.



On y trouve des étals de produits alimentaires bien sûr, de produits locaux aussi et des stands dits « textiles » de chaussures, vêtements et autres quincailleries.

Chaque semaine, le centre-ville se transforme en un centre commercial à ciel ouvert, pour le plaisir des nombreux clients.

Les deux foires de mai et septembre ont connu cette année encore un beau succès.

L'équipe municipale, accompagnée par Kévin Chareyre, l'ASVP, a à cœur, avec la fédération des marchés et sa présidente Mme Rubin, d'œuvrer pour les conserver et les dynamiser.

Le marché des producteurs du samedi, avec une trentaine d'abonnés à l'année, étoffé en juillet-août à plus de 40 exposants, est devenu au fil des années un temps commercial hebdomadaire d'envergure.

La diversité, la qualité et la proximité des produits exposés sont autant d'atouts qui confortent son succès.

Les marchés et les commerces de proximité sont notre patrimoine ! Ils participent à l'attractivité de notre bourg centre et à son dynamisme.

**ACHETER DANS VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ
ET SUR VOS MARCHÉS, C'EST PRÉSERVER LE
BIEN VIVRE DE NOTRE COMMUNE !**

Financer mon investissement : commerces et artisanat

La Communauté de communes du Pays de Lamastre s'est engagée depuis 2020 auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour apporter une aide financière aux investissements réalisés par les Très Petites Entreprises (TPE) présentes dans les bourgs centres.

Ces entreprises, emblématiques de notre secteur, contribuent fortement à la dynamique et à l'attractivité de nos territoires ruraux.



Ce 1^{er} décembre, les élus régionaux, Damien Bayle et Olivier Amrane, accompagnés du président de la Communauté de communes du Pays de Lamastre Jean-Paul Vallon, sont allés à la rencontre de 5 entreprises lamastroises bénéficiaires des aides de la Région et de la Communauté de communes : la Fromagerie du Mastrou, la Boulangerie le Pain d'Antan, la Pâtisserie Molès, la Boucherie Charcuterie Maison Mougey et l'Hôtel Restaurant Les Négociants.

Avec 55 645 € d'aides économiques de la Région rendues possibles grâce au 16 127 € d'aides complémentaires de la Communauté de communes, ce sont 71 772 € qui ont été attribués aux 5 entreprises lamastroises, et qui leur ont permis de réaliser des travaux de mise aux normes, d'économies énergétiques, d'achat de matériels professionnels, de modernisation de leur outil de travail, etc.

Un vrai coup de pouce de la Région et de la Communauté de communes à l'investissement, au plus proche des acteurs locaux : bravo à nos commerçants pour leur dynamisme !

Signature d'un plan de coopération



De gauche à droite : Dominique Couturier (Vice-Président chargé du sport, de la culture et de la jeunesse), Jacky Chosson (Vice-Président chargé du Tourisme, des sentiers de randonnées, des mobilités et de l'aménagement du territoire), Arnaud Bérat (technicien et chargé de mission éducation au PNR), Patrick Böhle (Vice-Président du PNR, en charge du label Geoparc mondial UNESCO et du plan de coopération avec la CdC du Pays de Lamastre) et Isabelle Trouilleton (Présidente de l'Office de Tourisme Intercommunal)

Lundi 18 septembre 2023, dans les locaux de la Communauté de communes du Pays de Lamastre, les élus avaient rendez-vous avec les représentants du PNR (Parc National Régional) des Monts d'Ardèche pour signer un plan de coopération pour la période 2022-2026. Un nouveau plan mis en place entre le PNR et les communautés de communes de sa zone d'intervention (11 intercommunalités sont concernées).

UN PLAN DE COOPÉRATION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est avant tout un outil de travail qui permet de faire collaborer étroitement le PNR avec les communes et de mutualiser les efforts afin de faire avancer des projets dans l'intérêt et au profit des territoires.

LE PLAN DE COOPÉRATION SIGNÉ ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LE PNR S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS AXES :

- le développement économique et la valorisation des filières emblématiques locales : à titre d'exemple le développement des filières châtaigne, le bois en général et le bois de châtaignier en particulier, etc.
- la promotion des patrimoines en lien avec les activités touristiques et sportives : améliorer la visibilité en matière de chemins de randonnées, création de toilettes sèches sur la Dolce Via, création de circuits VAE, renforcement du partenariat avec l'OTI, etc.
- l'amélioration du cadre de vie et du lien social : mise en valeur des patrimoines (arboretum Descours), améliorer l'accueil des touristes, sensibiliser les jeunes au PNR, etc.

Pour faire le point, une fois par an le PNR invite toutes les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) lors d'une conférence annuelle.

Office de Tourisme du Pays de Lamastre

Accueil Hors les Murs : une approche ambulante réussie depuis 3 ans

L'une des stratégies clés de l'Office de Tourisme a été la mise en place d'accueils hors les murs. Cette initiative consiste à avoir du personnel de l'Office de Tourisme qui sillonne le territoire pour échanger avec les touristes et les informer sur les activités locales. Les résultats de cette approche sont indéniables :

De janvier à août 2023, pas moins de 11 393 personnes ont été touchées par ces accueils hors les murs, avec environ 200 temps d'accueil déployés. Cette proximité avec les visiteurs a renforcé la relation entre l'Office de Tourisme et la communauté touristique.

Pour rappel : En 2022, l'Office a touché 16 504 personnes grâce à ces accueils hors les murs, avec environ 120 temps d'accueil réalisés tout au long de l'année et en 2021 nous comptons 8 594 personnes touchées grâce à 80 temps d'accueil hors les murs.

Ces chiffres illustrent l'efficacité de cette stratégie pour atteindre les visiteurs là où ils se trouvent et leur offrir un service personnalisé.



Fréquentation été 2023

La fréquentation estivale en 2023 a connu une légère baisse par rapport à l'année exceptionnelle de 2022 mais demeure comparable à celle de 2021. Depuis 2016, la fréquentation estivale de l'Office de Tourisme n'a cessé de croître, démontrant ainsi l'attrait croissant du Pays de Lamastre pour les voyageurs.

En juillet 2021, l'Office de Tourisme a accueilli 5 855 visiteurs, un chiffre qui a bondi à 8 467 en 2022, pour redescendre à 5 462 en 2023. Le mois d'août a suivi une tendance similaire, passant de 7 321 visiteurs en 2021 à 7 777 en 2022, puis à 7 516 en 2023.

Globalement, bien que la fréquentation de l'été 2023 ait enregistré une baisse de 17,5% par rapport à l'année exceptionnelle de 2022, particulièrement en juillet, elle reste en hausse de 4,6% par rapport à 2021. Ces chiffres positifs témoignent de l'efficacité des initiatives visant à promouvoir le territoire et à encourager le tourisme local, avec une augmentation de 62% des visiteurs par rapport à 2016.

Une statistique notable réside dans la part croissante de touristes étrangers se rendant à l'Office de Tourisme. En 2023, ces visiteurs internationaux représentent 13,28% de la fréquentation totale de l'Office de Tourisme, comparé à 11% en 2022 et 2021. Cette hausse peut être attribuée à la confiance renouvelée après la pandémie et à la notoriété de la Dolce Via et du Train de l'Ardèche, entre autres, dans nos pays voisins.

Parmi ces visiteurs étrangers, les Néerlandais se distinguent. En 2023, les Néerlandais représentent plus de 36% des visiteurs internationaux accueillis, indiquant un retour significatif de cette clientèle. L'attrait de Lamastre pour les Néerlandais peut être attribué à la présence de la Dolce Via, une voie douce proclamée comme la « meilleure véloroute européenne » dans le pays en 2020. Depuis, de nombreux articles de promotion sur cette voie ont vu le jour et semblent conquérir le cœur des Néerlandais.

Brocante 2023 : une édition record !

La 18^{ème} Grande Brocante de Lamastre, qui s'est déroulée le 23 juillet 2023, restera mémorable. Avec un kilomètre de stands et 165 participants, cette édition a battu tous les records, surpassant les 959 mètres d'exposition et les 152 participants de 2018. L'orgue de barbarie en déambulation a apporté une touche d'originalité, rappelant les foires d'antan. Au-delà des chiffres, cette brocante incarne la convivialité, réunissant passionnés d'objets anciens et curieux. Elle renforce sa position en tant qu'événement incontournable de la région, augurant une nouvelle édition prometteuse l'année prochaine.



Boutique de l'Office de Tourisme : un éventail de trésors locaux et de créations artistiques

Enrichie de 14 nouveaux produits par rapport à 2022, la boutique de l'Office de Tourisme attire de plus en plus de regards. Malgré une baisse de fréquentation des bureaux en 2023 (- 17,5%), la hausse des ventes est considérable : + 35% sur la même période des deux dernières années (de janvier à août). Dans cette boutique 39 produits représentent nos producteurs locaux. Si la crème de châtaigne reste sur la première marche du podium des ventes elle est suivie de très près par le miel, la bière, les pâtes de fruits et le sirop de châtaigne qui représentent 53 % de la totalité des ventes de la catégorie produits locaux.

De nouveaux produits à l'image du territoire ont également vu le jour grâce aux illustrations de Cindy Tardiou, artiste graphique qui a su représenter le Pays de Lamastre en quelques clics ! 4 illustrations sont nées de cette collaboration et ont été déclinées en cartes postales, tote bag, éco-cup ou encore microfibrilles à lunettes ! Autant de nouveautés que nos visiteurs ont su apprécier.

Balades à la Fraîche : un succès confirmé pour la saison #4

En 2023, les Balades à la Fraîche (BAF) au Pays de Lamastre ont conquis les amateurs de découvertes locales grâce à leur programmation diversifiée et des tarifs inchangés (2 € pour les adultes, gratuit pour les -12 ans). La saison #4 a proposé 16 balades dans 9 communes, dont 5 ont innové en modifiant le contenu ou l'itinéraire par rapport à 2022, offrant une expérience unique à chaque sortie. Au total, 14 BAF ont eu lieu, couvrant 7 communes. Bien que deux sorties aient été annulées ou reportées, la participation est restée solide avec 163 inscrits, démontrant l'intérêt constant des habitants et des visiteurs. La participation d'un prestataire privé proposant la présence de lamas lors de la sortie « J'peux pas, j'ai lama ! » a été une première remarquable. Les mairies ont contribué en offrant un verre de l'amitié à la fin de chaque balade, renforçant les liens entre les participants. Une réflexion sur les BAF à vélo est en cours pour offrir de nouvelles perspectives aux amoureux de la nature. Cependant, des retours suggèrent que certaines BAF pourraient perdre de leur attrait, incitant à rediscuter pour préserver l'essence de partage, d'histoires, d'anecdotes et de savoirs qui font le charme des BAF.

Automnal Gourmand : une Ode à la Gastronomie et à l'Éducation au Goût

L'Automnal Gourmand, désormais à sa 3^{ème} édition, est un événement emblématique initié par le chef triplement étoilé Jacques Marcon de Saint-Bonnet-le-Froid. Porté par quatre territoires, Haut-Lignon, Val'Eyrieux, Pays de Lamastre et Pays de Montfaucon, cet événement incarne la quintessence du « bon et bien manger ». Il s'impose comme le rendez-vous incontournable de l'automne pour les amateurs de saveurs authentiques. Entre festivités gourmandes, visites de producteurs, dégustations et la mise en avant des produits du terroir par nos restaurateurs locaux, l'Automnal Gourmand est une invitation à partager, explorer, écouter, goûter et vivre une expérience sensorielle inoubliable. Au programme, une cinquantaine de rendez-vous gourmands au Pays de Lamastre, ainsi que 15 menus gourmands. En parallèle, l'Automnal Gourmand Junior, en collaboration avec les producteurs, les artisans de bouche et les restaurateurs, offre aux enfants des crèches et des établissements scolaires du premier degré la possibilité de découvrir « le bon et le bien manger » à travers une variété d'ateliers, tels que la dégustation de fromages ardéchois, l'initiation à la pâtisserie ou encore la visite d'une ferme de maraîchage biologique.

Retour clients sur livre d'or

« Très bon accueil, de très bons renseignements. Nous reviendrons avec nos petits enfants pour découvrir cette région que nous ne connaissons pas ». Béatrice et Bruno de Nice.

« Accueil très sympathique. Dolce Via effectuée de Lamastre à Saint-Martin-de-Valamas A/R. Très beau parcours. Balisage au top ! » Thierry.

« Merci à cette équipe accueillante. Nous ne nous attendions pas à avoir autant de conseils et d'idées pour notre séjour. Nous allons vous recommander à nos amis. » Nicole. M.

Chambre d'hôtes référence



Si vous venez d'ouvrir une chambre d'hôtes et souhaitez afficher un niveau de qualité sans adhérer à un label ou une marque, la démarche « CHAMBRE D'HÔTES Référence » peut répondre à vos besoins.

Cette initiative vise à promouvoir la qualification des hébergements touristiques tout en permettant aux hébergeurs de garantir la qualité de leurs services à leurs clients, sans nécessairement adhérer à un label. La démarche se base sur un référentiel comprenant trois critères (chambre double/familiale et espaces communs) et exige une déclaration d'activité obligatoire à la mairie. Une fois validée par la commission départementale, la certification «Chambre d'hôtes Référence» est attribuée pour une durée de 5 ans.

Comment Devenir une « Chambre d'Hôte Référence » ?

C'est simple ! Contactez Sébastien à l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre pour exprimer votre intérêt. Nous évaluerons votre établissement pour nous assurer qu'il répond aux normes de qualité et d'hospitalité selon une grille précise. Suite à la visite de Sébastien, il sera votre porte-parole auprès d'un jury ardéchois qui décidera de la bonne conformité, ou non, de votre établissement avec les exigences du référencement. Si vous êtes accepté, vous rejoindrez le cercle prestigieux des «Chambres d'Hôtes Référence» du Pays de Lamastre et d'Ardèche.

Taxe de séjour : Nouvelles modalités

De nouvelles modalités de perception et de collecte en 2024

La taxe de séjour est instaurée sur le territoire de la Communauté de communes du pays de Lamastre depuis le 1^{er} avril 2022.

S'est ajoutée à cette taxe, une taxe additionnelle de 10 % instituée par le conseil départemental de l'Ardèche qui est recouvrée par la communauté de communes du Pays de Lamastre pour le compte du département.

Les tarifs changent à compter du 1^{er} janvier 2024

Vous trouverez l'ensemble des tarifs sur l'espace pro. De notre site internet : [Espace pro \(pays-lamastre-tourisme.com\)](https://pays-lamastre-tourisme.com)

Le tarif est fixe pour les hébergements classés, les chambres d'hôtes, auberges collectives, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.

Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées ci-dessus, le tarif applicable par personne et par nuitée est un pourcentage du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.

ATTENTION un label tel Gîtes de France (Epis) ou Clévacances (Clés) n'est pas un classement.

Une nouvelle périodicité de collecte

La taxe de séjour est perçue à partir du 1^{er} janvier 2024, sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Comment déclarer et payer ?

Les logeurs doivent déclarer tous les mois le nombre de nuitées effectuées dans leur établissement auprès du service taxe de séjour.

Cette déclaration peut s'effectuer par courrier ou par internet. [https://paysdelamastre.taxesejour.fr/](https://paysdelamastre.taxesejour.fr)

En cas de **déclaration par courrier** le logeur doit transmettre **chaque mois avant le 10** le formulaire de déclaration accompagné d'une copie intégrale de son registre des séjours.

En cas de **déclaration par internet** le logeur doit effectuer sa **déclaration avant le 15 du mois.**

Le service taxe de séjour transmet à tous les hébergeurs un état récapitulatif portant le détail des sommes collectées qu'ils doivent leur retourner accompagné de leur **règlement avant le :**

- **31 mai**, pour les taxes perçues du 1^{er} janvier au 30 avril
- **30 septembre**, pour les taxes perçues du 1^{er} mai au 31 août
- **31 janvier**, pour les taxes perçues du 1^{er} septembre au 31 décembre

Pour tous renseignements :

Courriel : paysdelamastre@taxesejour.fr – Tél. 04 75 07 56 30

La Dolce Via



Fréquentation de la Dolce Via

En ce qui concerne les données de fréquentation enregistrées par l'éco-compteur de Saint-Prix, nous constatons un total de 4 064 passages de cyclistes au cours du mois de juillet 2023, comparé à 4 279 passages en juillet 2022. Pour le mois d'août, ce chiffre atteint 5 346 passages, en augmentation par rapport aux 4 721 passages enregistrés en août 2022. Ainsi, la fréquentation a légèrement baissé de 5 % en juillet, mais a connu une augmentation significative de 13,24 % en août. Il est à noter que le pic de fréquentation a été enregistré le mardi 8 août, avec un total de 392 passages. Depuis le 1^{er} juillet, la moyenne quotidienne s'établit à 149 passages.

En ce qui concerne l'éco-compteur de référence situé à Les-Ollières-sur-Eyrieux, les chiffres de fréquentation pour juillet s'élèvent à 14 875 passages de cyclistes, en comparaison avec les 12 299 passages enregistrés en 2022. Pour le mois d'août, nous avons enregistré 14 628 passages, dépassant ainsi les 13 508 passages en août 2022.

Il convient de noter que la météo particulièrement clémente en septembre a attiré un nombre croissant de cyclistes sur la Dolce Via. En effet, nous avons observé une belle augmentation de 35,3 % de la fréquentation sur l'éco-compteur de Saint-Prix, ainsi qu'une hausse notable de 47,25 % au niveau de l'éco-compteur de Les-Ollières-sur-Eyrieux.

Production de contenus vidéo

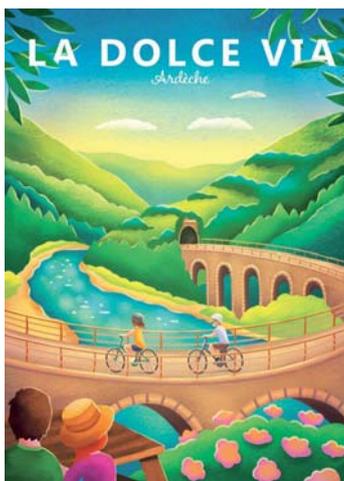
Afin de promouvoir La Dolce Via auprès des familles à la recherche d'expériences de vélo en primotourisme (cible identifiée par l'étude clientèle réalisée en 2022), le comité technique de La Dolce Via a collaboré avec un vidéaste originaire de l'Ardèche pour créer une vidéo courte d'1min30.

Cette vidéo mettra en avant la splendeur des paysages et des ouvrages d'art, en incluant des prises de vue aériennes réalisées avec un drone.

Elle présentera également les infrastructures disponibles le long du parcours et suivra plusieurs groupes, y compris une famille en itinérance. De plus, trois vidéos au format plus court ont été conçues spécifiquement pour les réseaux sociaux.



Quelques avis utilisateurs (google)



« Une des plus belles voies vertes qui nous a été donnée de faire que ce soit de par son aménagement ou par son cadre. Paysages à couper le souffle. »

« En couple, nous avons passé le week end du 31/09, 01/10 à vélo sur la Dolce Via (St-Agrève - La Voute sur Rhone A/R) et nuitée à St Fortunat. Je tenais à vous féliciter pour la qualité des nombreux aménagements présents tout au long de la voie (aire de pique nique, toilettes, bancs, bistros, points d'eau, ...), ainsi que la signalétique claire et bien implantée. Les points de vue sont aussi très beaux, mais ils étaient là avant la Dolce Via!! En tout cas, cette voie est la plus belle, la mieux aménagée et la plus agréable de toutes celles que nous avons déjà faites en France. Elle devrait servir d'exemple. Je tenais à vous faire part de mon expérience et de mes impressions positives, pour vous encourager à poursuivre votre mission et entretenir ce qui est déjà fait. »

« Voie verte à parcourir idéalement en Gravel, mais possible avec d'autres types de vélos. Magnifique paysage, balisage impeccable à faire absolument ! »



© B. Delaye

Train de l'Ardèche

Bilan de la saison 2023

Marquée par le 10^{ème} anniversaire du retour du Mastrou à Lamastre, la saison touristique 2023 peut être qualifiée de « bon cru ».

Avec près de 37 000 voyageurs embarqués à bord du Mastrou, la hausse de fréquentation constatée depuis deux ans se confirme dans les chiffres. L'engouement des cyclistes pour la formule Dolce Via + Mastrou n'est plus à démontrer mais commence à être freiné par les difficultés rencontrées pour trouver des hébergements à la nuitée. Les formules Lamastre Express et Train du Marché restent des rendez-vous incontournables durant l'été.

Plus confidentielles, plusieurs circulations de « trains-photos » ont rythmé les ailes de saison. Mis en marche spécialement à la demande de photographes, venant parfois de loin (Suisse, Allemagne, Pays-Bas...), ces reconstitutions historiques ont rappelé à certains l'époque où les trains transportaient beaucoup de bois des Ets Gaillard...

CÔTÉ TECHNIQUE

L'indisponibilité de la célèbre Mallet 403 a pu être compensée par une nouvelle venue : la Corpet-Louvet 22. Cette petite locomotive centenaire, vêtue d'une saillante robe bleue, a assuré le spectacle et les visiteurs étaient nombreux pour l'admirer sur la plaque tournante ou pour visiter sa cabine de conduite entre 14h30 et 15h00 (nouveau pendant l'été 2023).

En octobre dernier, la chaudière de la 403 est partie dans un atelier spécialisé du sud de la France pour réparation. Concernant le vélorail, le calendrier 2023 a permis d'enregistrer un mois de mai record et l'activité retrouve globalement son niveau d'avant pandémie.

Retour sur les 10 ans du Train

C'est à l'invitation d'Olivier Amrane, président du Conseil départemental, de Jean-Paul Vallon, président de la Communauté de communes du Pays de Lamastre, de Frédéric Sausset, président d'Arche Agglo et de Geneviève Rossillon, présidente de la SNC Chemin de fer du Vivarais que le célèbre Mastrou a fêté les 10 ans de son retour en gare de Lamastre le dimanche 2 juillet 2023.

En effet, après plusieurs années d'interruption et des travaux conséquents, c'est le 2 juillet 2013 que les lamastrois étaient heureux de réentendre siffler leur train, désormais rebaptisé « Train de l'Ardèche » et sentir à nouveau sa fumée bien caractéristique.

Dix ans après, avec toujours le même succès, il est l'atout majeur, incontournable du territoire pour la saison touristique.

Ce 2 juillet, les nombreux invités ont pu profiter, vivre ou revivre le voyage entre Tournon et Lamastre.

Ils ont été accueillis en musique, au son de la Peña El Paso, où après les discours officiels, un apéritif leur a été servi avant leur retour dans la vallée.



ANNEAUX D'OR

Un lamastrois récompensé aux anneaux d'or 2023

Dans son rôle de promotion du sport et du bénévolat, le CDOS 07 (Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ardèche) met chaque année à l'honneur les bénévoles et sportifs ardéchois lors d'une soirée de remise de récompenses.

Cette cérémonie a eu lieu le vendredi 6 octobre 2023 au théâtre de Privas, et en présence de Bernadette Cuisson, Adjointe aux Sports et de sa famille, Jean-Claude Rissoan a été récompensé par l'anneau d'Or 2023 dans la catégorie « Éducateur bénévole ».

Une belle distinction qui récompense son action d'éducateur au sein du CFB (Centre de Formation Bouliste Lamastre-Désaignes) et bénévole à l'ABL (Amicale Boule Lamastre) depuis 35 ans.

Ses méthodes d'entraînement ont permis à plusieurs jeunes boulistes de participer à divers championnats de France et d'obtenir des titres :

- Vice-Champions de France en Tir de Précision en catégories Masculin et Féminine - de 18 ans (2019, 2022 et 2023) ;
- Champion de France Tir Progressif en catégorie Masculin - de 15 ans (2018) ;
- Championne de France Simple en catégorie Féminine - de 18 ans (2009) ;
- Vice-Champion de France Double en catégories Cadet (2006) et Minime (1998) ;

Et de nombreux titres de Champions d'Ardèche.



Nicolas et Lucky : Champions de France de chiens de berger

Nicolas et Carole Fournier exploitent la Ferme des Chaupous à Lamastre depuis 2010. Ils élèvent 50 brebis, dont 25 laitières et on peut retrouver sur les marchés de Lamastre et de la région, leurs produits transformés : yaourts, fromage, glaces, etc.

En parallèle, Nicolas élève des chiens de troupeau de race Border Collie, il possède sept adultes et il y a trois ou quatre portées par an. Il donne également des cours de dressage à des éleveurs.



Passionné, il participe depuis plusieurs années aux diverses épreuves qualificatives pour le championnat de France de chiens de berger sur brebis.

Troisième en 2022, il est cette année Champion de France avec son fidèle compagnon Lucky, 8 ans.

Le concours s'est déroulé à Séverac d'Aveyron (Aveyron) et avait pour but de mettre en valeur les diverses qualités du chien : obéissance, activité, douceur, initiative et aptitude bergère.

Durant deux jours, le samedi 30 septembre lors de la 1^{ère} phase qualificative, le binôme était jugé sur plusieurs critères lors d'un parcours d'environ 35 minutes : ramener, trier, soigner, faire monter dans une bétailière un lot de 25 brebis. Qualifiés pour la finale du dimanche 1^{er} octobre c'est à l'issue d'un parcours de 19 obstacles avec 35 brebis qu'ils obtiennent brillamment le titre.

C'est l'aboutissement d'années de travail, une passion dévorante jugée par des gens de métier. « Lucky est un chien passionné, dévoué toujours prêt à rendre service, un compagnon et un collègue de travail au quotidien » confie Nicolas.

Lamastre a accueilli la 7^{ème} étape de la « France en courant »



Cette épreuve se veut être un outil de communication et de promotion du sport, de l'athlétisme en particulier, de la boulangerie artisanale et des métiers manuels.

Samedi 22 juillet, une belle animation régnait en centre-ville avec l'arrivée de la 7^{ème} étape de la France en courant, l'équivalent pédestre du Tour de France cyclisme.

Cette course pédestre se déroule en 14 étapes et en relais de 8 concurrents, dont une féminine obligatoire.

Après une longue étape de 190 km, l'arrivée à Lamastre a été reconfortante pour les sportifs. Accueillis par une foule nombreuse et l'association Lamastre Sports Nature, les coureurs se sont retrouvés dans la joie et l'allégresse.



L'ensemble des participants sont repartis avec un produit local : un pot de crème de châtaigne offert par « La Ferme du châtaignier ».

2023 :

UNE ANNÉE SPORTIVE ENRICHIE DE RENCONTRES DE NIVEAU NATIONAL !

Triathlon de Lamastre, une épreuve incontournable qui a affiché complet !

CARTON PLEIN POUR CETTE BELLE ÉDITION AVEC 241 CONCURRENTS AU DÉPART !

De nombreux jeunes, de nombreux triathlètes qui effectuaient l'épreuve pour la première fois, un certain nombre de Lamastrois et encore un plateau très relevé l'ont fait.



Le Service des Sports épaulé par de nombreux bénévoles, de l'aide de six associations sportives, le comité des fêtes, la présence du Docteur Bouit, des sapeurs-pompiers, de l'association Média Moto Sécurité, la sécurité civile Emis Médic 07 sont l'ensemble des ingrédients indispensables pour la réussite et la sécurité de cette épreuve.

Un temps idéal, un partenariat avec Val'Eyrieux, la participation de sponsors (le Département de l'Ardèche, La Région, Super U) et des concurrents heureux sont d'autres ingrédients qui permettent la réussite de cette journée. MERCI.

Rendez-vous le 15 août 2024 pour fêter le quarantième anniversaire de la création du Triathlon de Lamastre.

LAMAS'TRAIL 2023

Un trail magnifique, avec trois parcours très techniques : 1 parcours de 24 km, 1 parcours de 13 km et 1 parcours de 7 km, bordés par des paysages magnifiques.

Voilà l'analyse des concurrents dont 1/3 de féminine.

Des résultats remarquables :

- 24 km en 2:06:39 pour le 1^{er} homme et en 2:32:11 pour la 1^{ère} féminine ;
- 13 km en 1:03:34 pour le 1^{er} homme et en 1:22:45 pour la 1^{ère} féminine ;
- 7 km en 0:33:23 pour le 1^{er} homme et en 0:38:44 pour la 1^{ère} féminine.



Un trail qui demande beaucoup d'investissements humains, pour l'organisation, la sécurité, le balisage...

Le Service des Sports ne souhaite pas l'organiser en 2024 ; d'autres solutions sont à l'étude.

Cette manifestation arrive trop tôt après le Triathlon et le Forum des associations et les organisateurs craignent que les bénévoles (souvent les mêmes) se fatiguent à force d'être sollicités.

Ils répondent toujours présents et nous en profitons pour les remercier car sans eux les manifestations sportives ne peuvent se réaliser.

Grand Prix de la Châtaigne

Le chiffre « 4 » était au rendez-vous de ce 40^{ème} anniversaire !

- **164 enfants sur les 6 courses**
- **124 coureurs à l'Urban Trail**
- **64 marcheurs sur la randonnée organisée par Lamastre Sports Nature dans le cadre d'Octobre Rose.**



De 15h45 à 17h30, ce sont 164 enfants qui ont pris le départ des divers parcours selon leur tranche d'âge, de 3 ans pour le plus petit qui concourait en Baby Athlé Mini à 14 ans pour les plus grands. A l'arrivée, tous étaient récompensés par une coupe ou une médaille selon leur classement et un goûter gourmand. Pour animer cet anniversaire, un clown et ses assistantes invitaient les petits sportifs à des jeux et ateliers autour du thème « Bien manger, bien bouger ».

L'association Lamastre Sports Nature qui avait installé son stand O'Gradins proposait une randonnée dans le cadre d'Octobre Rose qui a réuni 64 participants.

Avant le départ de l'Urban-Trail des adultes, l'Harmonie-Fanfare a proposé une aubade. A l'arrivée, les 124 coureurs étaient ravis des parcours proposés qui leurs ont permis de (re)découvrir la ville, en passant par des lieux étonnants tels que le Parc Seignobos ou le chemin des Martyrs.

Une belle manifestation organisée en partenariat avec le Service des Sports de Lamastre et la caisse Locale du Crédit Agricole et clôturée par la traditionnelle rôtie géante de châtaignes concoctée par les Compagnons de la Castagne de Désaignes.

Toutes les animations sportives se déroulent dans un climat amical et en toute sécurité. Cela grâce à la présence ponctuelle, sur le terrain, de bénévoles, d'associations, d'élus, etc.

Un maillage qui tricote petit à petit de grands événements sportifs !

Un bilan très positif pour les animations estivales

Les « Jeudis de l'été » : un cru exceptionnel !



Les six concerts de l'été ont pu se dérouler normalement grâce à une météo favorable. Les records de fréquentation ont été battus avec chaque jeudi soir plus de 600 spectateurs sur et autour des gradins.

Un public ravi de la qualité des prestations de chaque groupe. Les membres du service de la culture ont su trouver la bonne alchimie : qualité musicale, sens de la fête, éclectisme et diversité des styles proposés.

A signaler que cinq des groupes étaient d'origine Drôme-Ardéchoise, le sixième (Zanarelli) ayant lui des origines familiales dans la vallée de l'Eyrieux.

DÉAMBULATION ET FESTIVITÉS DU 13 JUILLET

Comme chaque année, beaucoup de monde pour la retraite aux flambeaux et l'envol de la Montgolfière.

Cependant, malgré un groupe d'une très grande qualité, il est regrettable que le public n'ait pas été au rendez-vous de la déambulation prévue en amont de ces festivités.

Programmer des musiciens d'un territoire proche a toujours été une priorité pour les organisateurs.

Si ces concerts ont connu un tel succès il est évident que cela est dû à une communication efficace.

Le fait aussi que la radio France Bleu Drôme-Ardèche ait choisi Lamastre pour clôturer sa tournée des 40 ans a été un atout supplémentaire grâce à la couverture assurée par la radio en amont des animations !

La partie technique a été superbement assurée par Pascal Arrignon, Titi et leur équipe. Merci à eux pour leur disponibilité et leur professionnalisme !

Les organisateurs tiennent vivement à remercier le Conseil Régional et le Conseil Départemental pour leur indéfectible soutien mais aussi les partenaires locaux pour leur engagement et leur fidélité !

Ces soutiens sont un encouragement pour les responsables du service de la culture qui travaillent déjà au calendrier 2024 pour faire au moins aussi bien !



40 ans France Bleu Drôme-Ardèche



Cerise sur le gâteau !

Les dirigeants de France Bleu ont décidé que Lamastre clôturerait la tournée estivale le 20 juillet dernier pour le départ en retraite de Loulou Farschon (Jean-Louis), régisseur principal depuis 30 ans !

De nombreux artistes qui avaient participé à la tournée ont assuré la première partie du concert de Color Gipsy aux gradins le soir, un grand moment de partage et de convivialité !

Les élus étaient très flattés d'avoir été choisis parmi les sept communes Drôme-Ardéchoises de la tournée anniversaire.

Ce choix est dû en grande partie aux très bonnes relations que les responsables locaux entretiennent avec les gens de la radio depuis très longtemps.

Ce fut une grande journée ; les émissions (journaux, magazines, musiques...) ont été diffusées toute la journée de 7h du matin à 18h du studio installé sur le parking de la mairie.

Une grande place a été donnée aux associations locales ainsi qu'aux acteurs économiques du territoire.

Les animateurs (Héloïse, Franck et Patrice) ont mis l'ambiance dans tout le centre-ville !

Toute la journée ce sont quinze personnes de France Bleu qui ont été présentes à Lamastre, en particulier Jean-Christophe Rampal, le directeur.

Les participants lamastrois à cette magnifique animation ont une pensée amicale à leur ami « Loulou » et lui souhaitent une très bonne retraite !

Le marché des créateurs et des métiers d'art a fait le plein !



Le jeudi 3 août, un très nombreux public a déambulé toute la journée sur la place Seignobos où s'était installé pour sa 3^{ème} édition le marché de l'artisanat et des métiers d'art.

Organisé par l'association Loz'Arts, en partenariat avec l'Office de Tourisme intercommunal et la mairie de Lamastre, il a réuni plus d'une trentaine d'artisans et artistes locaux et régionaux.

Le groupe lamastrois « Dacutsa » a assuré une déambulation musicale au hasard des étals qui a donné à la manifestation une ambiance festive.

Deux expositions très appréciées

EXPOSITION GÉO MOMMAERTS

L'exposition consacrée à Géo Mommaerts, peintre belge et lamastrois de cœur, a connu une belle fréquentation du 29 juillet au 12 août dans la salle du conseil municipal.

Un grand merci à Anne et Jacques Mommaerts d'avoir permis cette exposition de 33 œuvres de leur père.

A signaler qu'ils ont fait don à la municipalité du chevalet de Géo exposé dans l'entrée de la mairie. Merci à eux.



*Vernissage de l'exposition
« GÉO MOMMAERTS »
le 29 juillet 2023 en mairie*

CRUE DU 3 AOÛT 1963 : LES LAMASTROIS SE SOUVIENNENT...

Du 20 juin au 19 août, l'exposition mise en place pour le soixantième anniversaire de la crue du 3 août 1963 dans la salle d'animation de la médiathèque a connu un très grand succès.

Les individuels et les scolaires sont venus en nombre découvrir les nombreux documents (photos, textes, films). Cette date fait partie de la mémoire collective locale.

Adeline, la bibliothécaire et Stéphanie, en charge du numérique, ont fait un magnifique travail de préparation et de mise en place. Le plan original de la Digue datant de 1885 a pu être exposé à cette occasion.

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui ont fourni des documents et des témoignages : la famille Soleilhavoup, la famille Avandetto, Christian Jourdan, Françoise et Gilles Colinelli, Raymond Bouit, etc.



Superbe soirée Shakespeare à Macheville



La soixantaine de spectateurs présente dans la cour du prieuré de Macheville ont été très satisfaits de leur soirée, sous le charme de l'interprétation par quinze jeunes comédiennes et comédiens du Théâtre du Sycomore, de la pièce « Beaucoup de bruit pour rien » de William Shakespeare.

C'est toujours un plaisir chaque année d'accueillir nos amis tournois.

Un partenariat, qui nous l'espérons, va se poursuivre de nombreuses années.

Lamastre reçoit le Grand Prix de la 30^{ème} édition de l'Ardéchoise



L'attribution d'un chèque de 700 € a été annoncée lors de la fête des bénévoles le 2 septembre dernier à Saint Félicien

Les 17 et 18 juin 2023, pour le passage de l'Ardéchoise où des milliers de cyclistes traversent notre centre-ville, Lamastre s'est mis dans une ambiance toute parisienne, avec ce thème choisi pour cette 30^{ème} édition.

L'équipe d'une soixantaine de bénévoles, réunie autour de Jacky Chosson, avait concocté un accueil en musique avec le Moulin Rouge et ses danseuses qui, au gré du passage des cyclistes, évoluaient sur le podium installé devant la mairie.

Un gros succès qui n'a pas manqué d'interpeller le jury de l'Ardéchoise, séduit par l'ambiance mais aussi par les décors répartis d'un bout à l'autre de la ville.

Une distinction bien méritée qui récompense le travail et l'engouement de tous pour cette incontournable manifestation sportive.

Rémi Icard, un Lamastrois pur son et lumière !

Après ses études à Lamastre, puis au Cheylard et à Tournon, son bac S en poche, Rémi a suivi une formation TPSAP* à Lyon dans le son/lumière/vidéo.

Rémi est un battant et il a appris à jouer de la batterie à l'école de musique avant d'être à l'origine du groupe local « Radioactive voices » qui se produisait dans les fêtes et concerts locaux. Il fut également un musicien émérite de l'harmonie fanfare de Lamastre.

Avec son « pote » Kévin Chareyre, ils créent « K'R EVENTS » qui leur permet de rayonner sur tout le pays de Lamastre, à travers les animations, dont le bal du 14 juillet à Lamastre qui a vu en 2023, plus de 1000 personnes sur le « dance-floor » du pont de Tain, le son et lumière de l'arboretum « Gérard Descours », les embrasements devant la mairie pendant les fêtes de Noël, les concerts de l'Amicale Boule Lamastroise, etc.

Durant 3 mois, il a assuré la régie générale son/lumière/vidéo dans la très prisée discothèque « VIP Room » du golf de Saint-Tropez.

Rémi a effectué une licence en alternance dans une société événementielle Lyonnaise au sein de laquelle il sera embauché en tant que technicien son et lumière.

Il aura alors l'opportunité de partir au Qatar pour couvrir la coupe du monde de football avec la lourde tâche d'assurer l'éclairage des zones d'interviews.



Lors du son et lumière à l'Arboretum les 4 et 5 août 2023
De gauche à droite : Kévin Chareyre, Jean-Paul Vallon et Rémi Icard

Cette belle expérience lui a permis de côtoyer et rencontrer de nombreux joueurs de foot de la planète entière.

Ce parcours remarquable lui permet ensuite d'aller sur les 9 stades Français, de la coupe du monde de rugby où il est chargé de la lumière des espaces interviews, ainsi que ceux réservés aux personnalités.

Rémi aime les bons moments. C'est un élément qui compte au sein de l'équipe de foot de Lamastre (ASVD) et il n'oublie jamais ses coéquipiers avec lesquels il s'entraîne et joue tous les dimanches.

Avec son air débonnaire, il est très apprécié et rend d'immenses services pour le bien vivre à Lamastre.

*Technicien Polyvalent Systèmes Audiovisuels Professionnels

Retour sur « L'Automnal Gourmand »



La Mairie de Lamastre, le Service de la Culture et l'Office de Tourisme remercient les commerçants pour leur gracieuse participation.

- la Boulangerie Schuler : Cakes et baguettes à la châtaigne
- la Boucherie de l'Eyrieux : Caillettes et criques
- la Maison Mougey : Pâté en croûte automnal (châtaigne, courge, cochon)
- la Fromagerie du Vivarais : Tomme et picodons
- le Caillé Doux de Saint Félicien : Caillé Doux
- la Cave Desbos : Vins d'Ardèche.

Après plusieurs réunions de préparation, la troisième édition de la « Fête des saveurs locales » a battu son plein samedi 14 octobre place Montgolfier.

Dès 8h, le marché du terroir rassemblait, comme à l'accoutumée, une vingtaine de producteurs locaux.

O'Gradins, Michel Grange, président du Syndicat de Défense de la châtaigne d'Ardèche avait installé son grilloir et offrait une rôti appréciée alors que la Confrérie de la Châtaigne et ses membres, dans leur tenue d'apparat, proposait une soupe à la châtaigne goûteuse.

Le public venu nombreux a pu déguster des assiettes gourmandes composées de produits préparés par des professionnels des métiers de bouches locaux et alentours autour des 6 C, à savoir : châtaignes, courges, champignons, mais aussi caillettes et criques avec une nouveauté, cette année le « Caillé doux » de Saint Félicien représenté par Jean-Luc Boulon (président du syndicat de promotion du Caillé doux), accompagnées de vins d'Ardèche.

L'animation musicale était assurée par la Peña El Paso et plus de 700 parts ont fait le régal des visiteurs. Un bel évènement désormais incontournable de l'Automnal Gourmand.

Forum des associations : un rendez-vous toujours très attendu

Samedi 2 septembre 2023, le centre-ville de Lamastre accueillait le traditionnel forum des associations.

C'est un rendez-vous désormais incontournable, important pour les bénévoles et les habitants, qui permet de faire le tour des activités qui existent dans le coin et de discuter avec les responsables.

Sur place, des associations, il y en avait pour tous les goûts : sportives, culturelles, solidaires, etc. Les habitants l'ignorent parfois mais il y a un tissu associatif très important au Pays de Lamastre, c'est une chance et il faut le préserver ! A l'issue de la matinée, nul doute que petits et grands ont pu trouver une activité pour cette année !



Enrochements sur le Doux



L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection de Milieu Aquatique) « Les Pêcheurs du Haut-Doux » a procédé à des aménagements sur la rivière du Doux.

En présence de membres de la Fédération de pêche de l'Ardèche et des pêcheurs locaux, des enrochements ayant pour but de recréer des habitats pour la truite fario et autres espèces ont

été mis en place début septembre. Ces espaces réaménagés permettent aux poissons de se mettre à l'abri et de trouver de la fraîcheur pendant l'été où les températures restent élevées et nuisent à leur préservation.

Trois frayères qui avaient disparu avec le temps ont été recrées ; elles permettent aux truites de venir déposer leurs œufs sur un lit de galet.

Mi-octobre, un premier contrôle a été initié par les pêcheurs : il s'agissait d'une pêche électrique pour vérifier l'état initial de ces travaux.

Les premiers résultats sont mitigés mais compréhensibles compte tenu du délai restreint entre les deux opérations. Néanmoins les membres de l'association restent confiants avec la prise de beaux poissons présents et de nombreuses truitelles de l'année, gage que tout n'est pas perdu. Les dernières pluies abondantes ont été bénéfiques pour les rivières et l'avenir s'annonce désormais plus serein.

La commune sinistrée par les intempéries : deux épisodes pluvieux dévastateurs



C'est dans la nuit du 18 septembre que des pluies diluviennes se sont abattues sur tout le secteur du Pays de Lamastre.

Cet épisode pluvieux d'une ampleur exceptionnelle (plus de 211 mm d'eau en quelques heures) a entraîné coulées de boue, glissements de terrain, arbres déracinés obstruant routes, voies communales ou chemins particuliers.

Puis juste un mois après, le 19 octobre, ce sont encore plus de 260 mm de pluie qui ont provoqué inondations de bâtiments, crues des rivières et autres dégâts sur des ouvrages...

L'arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Lamastre a été pris le 25 septembre par le Ministère de l'intérieur et des Outre-mer pour les intempéries du 18 septembre et publié le 4 octobre au Journal Officiel.

L'article 2 de cet arrêté précise :

« L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels

directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises. En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant. »

L'automne a été riche en animations à la bibliothèque



Réception de l'autrice Paola Pigani le vendredi 6 octobre 2023

Cette rencontre organisée conjointement par la bibliothèque et le club de lecture a rencontré un vrai succès puisqu'une quarantaine de personnes avait fait le déplacement. L'échange a duré plus d'1h30, avec une belle présentation de Mme Pigani, des lectures à voix haute et de nombreuses questions ; tous les participants ainsi que l'autrice étaient ravis.

Soirée jeux de société et jeu de rôle le samedi 14 octobre 2023

Les animations ont continué avec une soirée jeux de société et jeu de rôle avec les partenaires habituels : Cheylardgame et Callsnoup le 14 octobre.

Là aussi une belle réussite, la partie de jeu de rôle était au complet et s'est déroulée de 17h à 23h.

Quant aux jeux de société plus de soixante personnes se sont déplacées pour partager ce moment dans la bonne humeur.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Soirée jeux de société dans le cadre des nuits de la lecture le samedi 20 janvier 2024 :
Thème « le corps ».

Et pour rappel :

- Club de lecture : Echange lecture le 1^{er} vendredi du mois de 17h à 18h30
- Lecture enfant le 1^{er} mercredi du mois à 10h30

Mois du film documentaire

En prévision du mois du film documentaire et de la projection du film « Les vaches n'auront plus de nom », la bibliothèque avait mis en place plusieurs petits événements :

- Une après-midi créative le 25 octobre, avec création d'origami, dessins et coloriage, autour du thème de la vache. Entre 14h30 et 18h ce sont plus de 40 enfants qui ont donné vie à toutes sortes de vaches par une après-midi pluvieuse mais remplie de joie.

- Une exposition de photographies, de vaches toujours. Photographies réalisées par Francis Chevalier dans l'exploitation de Bruno, éleveur de Galloway à Gilhac et Bruzac.

- Pour finalement arriver à la projection du film « Les vaches n'auront plus de nom » le 15 novembre. Une soirée qui a rencontré pour cette troisième année un beau succès avec une quarantaine de personnes qui se sont déplacées.

Pour cette édition nous avons la chance de recevoir Violaine Charrel de la MDA (Médiathèque Départementale de l'Ardèche) qui est venue présenter plus précisément le dispositif « Sur les sentiers du doc ». Le monteur du film Grégoire Pontécaille était également présent.

Un débat très intéressant a clôturé la soirée autour du monde de l'élevage, de la transmission mais aussi sur des questions plus techniques autour du montage et de la réalisation.



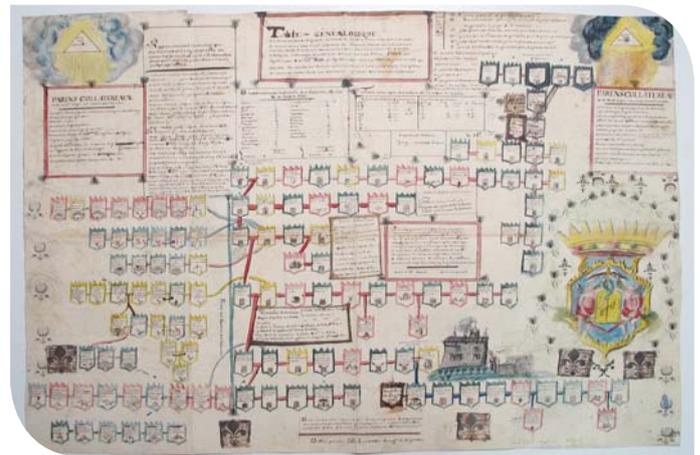


Partenariat avec le Relais Petite Enfance

Enfin, pour clore cette année, en partenariat avec le Relais Petite Enfance et l'accueil de loisirs « La Ribambelle », un deuxième spectacle pour les enfants a été organisé le 22 novembre.

C'est, comme l'an dernier à la même période, Aurélie Telma de la compagnie Voseta qui a proposé un petit spectacle de poche intitulé « Papier et musique ». Les deux représentations (une pour les 0-3 ans et l'autre pour les 4-6) ont réuni une quarantaine d'enfants.

L'arbre généalogique de la famille Sabarot aux Archives départementales



Le 15 septembre 2023 à Privas, le précieux document, parfaitement restauré par Julie Tyrlik, restauratrice à Jaujac (07) et membre de l'équipe pluridisciplinaire CR07 (Conservation-Restauration Ardèche) aux archives, a été présenté lors de l'inauguration de l'exposition « Vies d'enfants, naître et vivre en Ardèche » à laquelle se sont rendus Jacky Chosson, adjoint à la culture, Bernadette Malard, adjointe à la communication et Adeline Danérol, bibliothécaire à l'invitation de Juliette Gaultier, directrice des Archives départementales.

Celle-ci a vivement remercié les élus lamastrois pour « le don de ce document qui constitue une rareté pour l'Ardèche et un apport historique de premier plan aux Archives départementales ».

L'arbre généalogique de la famille Sabarot restauré est visible aux Archives départementales de l'Ardèche.

En novembre 2022, la municipalité avait fait don aux archives départementales d'un recueil contenant divers documents de la famille Sabarot-Seignobos rassemblant des pièces de toutes époques (actes notariés, pièces comptables) dont certaines ont été créées spécifiquement pour l'ouvrage.

En fin de recueil se trouvait un arbre généalogique aquarellé, dressé à la fin du XVIII^{ème} siècle par Jacques Sabarot et dessiné par Jean-Baptiste Lacombe, et qui détaille l'ensemble de la généalogie de la dite famille depuis 1300, qui couvre quasiment cinq siècles du début du 14^{ème} siècle à la fin du 18^{ème} siècle. Un rare exemple d'un arbre généalogique d'Ancien Régime en Ardèche, il est le témoignage de l'importance accordée à la lignée et de son ancrage local, souligné par le très fin dessin de la demeure du Grioule (Empurany).

Ecrivain public à Lamastre

Depuis début septembre, une permanence d'écrivain public a lieu tous les quinze jours dans les locaux de la Communauté de communes du Pays de Lamastre

C'est Catherine Soubeyrand, assistante sociale libérale avec plus de 35 ans d'expérience et écrivain public qui est présente afin d'aider les usagers qui en ont besoin dans leurs démarches.

Son rôle consiste à effectuer des démarches écrites, par courrier ou mail, que la personne lui demande lors du rendez-vous.

Elle est à disposition pour la rédaction de courriers, l'explication de courriers reçus, la constitution de dossiers (RSA, CMU, retraite, bourses scolaires, CAF, CPAM, assurance chômage, Pôle Emploi, FUL, surendettement, demande de logement social, etc.) et peut aussi accessoirement apporter une écoute, une orientation en liaison et en collaboration avec les services existants.

Initié et financé par le Conseil départemental, ce service est entièrement gratuit pour les utilisateurs.



Catherine Soubeyrand vous reçoit sur rendez-vous les lundis tous les 15 jours au 26 avenue Boissy d'Anglas à Lamastre

CONTACT

Catherine Soubeyrand
Tél. : 06 66 81 29 80
Courriel : dmdc.csoubeyrand@gmail.com

Uniquement sur rendez-vous.

Une nouvelle directrice à l'Hôpital



Vendredi 1^{er} septembre 2023, Jean-Paul Vallon, Maire et Président du Conseil de Surveillance de l'hôpital Elisée Charra, a accueilli Régine Roche, la nouvelle directrice

Depuis le 1^{er} septembre 2023, Régine Roche, la nouvelle directrice a pris ses fonctions à l'hôpital Elisée Charra, en remplacement de M. Olivier Moulinet qui assurait l'intérim depuis 2022.

Madame Roche est diplômée de l'EHESP (École des Hautes Etudes en Santé Publique), docteure en sciences de gestion et elle a dirigé plusieurs établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Elle est consultante experte en audit et contrôle de gestion.

Elle a également été chargée de mission auprès du Ministère de la Santé et de la Solidarité dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la tarification des EHPAD.

Une bonne nouvelle pour l'hôpital Elisée Charra avec ses services de médecine, soins de suite et de réadaptation, soins infirmiers à domicile, CCNP, portage de repas, ainsi que la résidence des « Bords du Doux » et les 180 agents.

Une interlocutrice dont l'expérience est essentielle pour les membres du conseil de surveillance de l'hôpital et pour mener à bien les objectifs futurs de l'établissement.

Ecole de Production Charles de Foucauld



L'école de production dispense, depuis septembre 2021, une formation de deux ans qui prépare au CAP Agricole Jardinier Paysagiste dont la devise est « Faire pour Apprendre ».

Elle est basée sur un enseignement pratique.

Deux-tiers de la formation se déroulent sur le terrain.

L'encadrement est assuré par des Jardiniers Paysagistes Professionnels.

« Les Jardiniers de Macheville »



Cette année l'école accueille 14 élèves. Ils disposent de matériel professionnel pour travailler sur les chantiers auprès de particuliers ou différentes entreprises locales. Deux mini-bus permettent leurs déplacements.

En juin 2023, l'école a affiché 100% de réussite au CAP.

Après trois années, l'école de production est officiellement reconnue par l'Etat, qui lui assure ainsi un avenir et des financements.

L'école de production offre une troisième voie d'orientation pour des élèves âgés de 15 à 18 ans, entre le CFA et le lycée professionnel.



Elle sera amenée, dans un avenir proche, à ouvrir d'autres filières, comme la préparation au CAP technicien du bâtiment. Cette formation permettra aux futurs élèves d'effectuer des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation d'une partie d'un bâtiment, dans le secteur résidentiel, industriels ou dans des bâtiments de collectivités. A la fin de cette formation, les élèves maîtriseront des techniques transversales : au niveau des finitions (carrelage, plâtrerie, peinture...), des installations et équipements (sanitaires, thermiques, électriques). Cette formation de deux ans, leur permettra ensuite de se spécialiser dans une filière spécifique s'ils le souhaitent (électricité, plomberie, peinture, carrelage,...).



Afin de former au mieux nos jeunes et de répondre aux besoins de la population locale, n'hésitez pas à contacter cette école de production pour toute demande de travaux d'entretien et de création d'espaces verts.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cette formation, n'hésitez pas à prendre contact !

CONTACT

Ecole de Production « Les Jardiniers de Macheville »
Tél. : 04 75 06 42 15 / Courriel : edp.charlesdefoucauld@gmail.com

Collège Charles de Foucauld

« Avec une infinie confiance... »

Extrait de la prière du pardon de Charles de Foucauld, c'est aussi la nouvelle devise de l'ensemble scolaire Charles de Foucauld.

Cette année le collège accueille 107 collégiens. Cet effectif a permis de dédoubler la classe de 6^{ème}. Ainsi, chaque nouvel élève de 6^{ème} s'adapte à son rythme, au fonctionnement du collège. Il permet aussi un meilleur suivi et un soutien individuel (effectif de 14 élèves par classe de 6^{ème}) et plus de travail de groupe.

De nouveaux professeurs d'anglais, d'espagnol et de musique ont rejoint l'équipe enseignante en ce début d'année.

L'arrivée de la nouvelle professeure documentaliste permet de dynamiser le nouvel espace du Centre de Documentation et d'Information : mise en place d'espace de travail en groupe ou individuel, prêts de livres. Les élèves peuvent se documenter, préparer leurs exposés, faire des recherches. C'est aussi un espace de soutien aux devoirs pour ceux qui le souhaitent. Les enseignants des différentes matières investissent ce lieu régulièrement avec leur classe pour des travaux de recherche ou d'investigation.

Le renforcement de l'équipe des professeurs de langues donne une nouvelle dimension pour l'ouverture à l'international avec la mise en place de correspondance entre des établissements scolaires américains et le collège. Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, grâce aux correspondances écrites mais aussi aux échanges de vidéos, découvriront le fonctionnement d'un établissement américain, le quotidien d'un étudiant américain, et ouvriront les portes de notre établissement à leurs correspondants américains.

LES PROJETS DE L'ANNÉE 2023 – 2024

Il s'agit de 3 projets interdisciplinaires :

Le premier s'intitule « N'oubliez pas les paroles » :

Il a pour objectif la promotion de l'oral dans l'ensemble des disciplines et d'accompagner les élèves à une meilleure maîtrise de la langue française.

Ce travail du langage oral sera travaillé dans les différentes matières afin d'amener les élèves à s'exprimer à l'oral, à construire sa pensée, juger par eux-mêmes, interpréter, communiquer et argumenter des résultats expérimentaux, en débattre, s'exprimer face à un auditoire, participer à des échanges oraux, exploiter les ressources expressives et créatives de la parole ou encore à adopter des stratégies et des procédures d'écriture efficaces.

Ainsi les élèves de 6^{ème} s'engagent dans la maîtrise de la langue en réécrivant un conte sous forme

théâtrale ou un mythe sous forme de conte, ils seront accompagnés par Maya Bergamote.

Pour les 5^{èmes}, c'est le journal de bord de différents explorateurs (des grandes découvertes à la conquête spatiale), qui sert de fil conducteur pluridisciplinaire.

Pour les 4^{èmes}, c'est l'éloquence qui est mise à l'honneur.

Et enfin les 3^{èmes} sont amenés à développer leur esprit critique en recevant la parole, comme la parole et l'art engagé, les témoignages en Histoire, la parole scientifique.

Les élèves participeront à différentes sorties comme la visite des Archives de Privas, au Clos Lucé, au Futuroscope, au mémorial de la shoah, à la mairie, visite des châteaux de la Loire, du tribunal judiciaire de Privas, de l'Arche des métiers, etc.

Collège Charles de Foucauld

Le deuxième projet « Préhitocano » :

En plus d'explorer l'histoire, les grottes et la rivière, le projet a pour but de développer l'autonomie des élèves. Ils seront organisés par équipes de 3 ou 4 pour monter leur tente et faire leur repas... et leur vaisselle !

Une expérience active, responsabilisante, complète (culture et activités physiques), pédagogique et économique s'articulant autour de 2 thèmes principaux : le canoë et la préhistoire.

Ils visiteront des sites majeurs : la descente des gorges de l'Ardèche en canoë, la visite de la grotte Chauvet, de l'Aven d'Orgnac et de leurs musées et avec des activités physiques pédagogiques liées à la préhistoire : chasse, fabrication du feu, taille de silex, confection de parures, poterie...

Et enfin un troisième projet, lié à l'ouverture internationale, avec un voyage en Angleterre pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}.

Différents ateliers sont proposés aux élèves à la pause méridienne : arts plastiques, chorale, sports, mosaïques et pastorale.

L'option sport permet aux élèves de découvrir différentes disciplines : kayak, biathlon, voile, VTT, parapente, ski, équitation, badminton, gym, patinage, athlétisme.

Des interventions dans le cadre de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle auront lieu dans l'année ainsi qu'une sensibilisation au cyberharcèlement.

Une première **porte ouverte** a eu lieu le 14 octobre, accueillant de nombreuses nouvelles familles et une seconde aura lieu le **samedi 9 mars 2024**.



Le mot de la nouvelle cheffe d'établissement de l'ensemble scolaire Charles de Foucauld



« Ce sont des valeurs de l'établissement qui m'ont conduite à rejoindre l'ensemble scolaire Charles de Foucauld, sa taille humaine, son cadre, l'engagement et le professionnalisme de toute l'équipe enseignante et du personnel, l'accompagnement des élèves vers l'autonomie, la bienveillance et la disponibilité pour un enseignement de qualité, la proximité avec les familles.

Ces valeurs contribuent à l'épanouissement de chacun et place les élèves en situation de réussite.

Le dynamisme des équipes, les projets innovants proposés, l'ouverture au monde et le vivre ensemble sont les atouts de notre ensemble scolaire, permettant à chaque élève accueilli de se construire un parcours scolaire, culturel et sportif. »

Isabelle BILLOT, Cheffe d'établissement

Contact

Afin de mieux connaître le collège Charles de Foucauld, n'hésitez pas à le contacter pour une visite personnalisée et individuelle avec la cheffe d'établissement.

Collège Charles de Foucauld

Tél. : 04 75 06 41 67

Courriel : colledechdf.lamastre@gmail.com

Collège du Vivarais

CONTACT

Chef d'établissement :
Mme THOMAS Valérie

Adjoint gestionnaire :
Mme VIALATTE Marie-Claire

Tél. : 04 75 06 42 49
Courriel : ce.0070872k@ac-grenoble.fr



Comme l'an passé, le collège du Vivarais a fait une excellente rentrée avec une équipe au grand complet : administratifs, agents du département et professeurs.

Effectifs 2023-2024 : 49 élèves en 6^{ème}, 40 élèves en 5^{ème}, 62 élèves en 4^{ème}, 48 élèves en 3^{ème}.

Pour un total de 199 élèves avec 9 divisions, moyenne de 22 élèves par classe ! De très bonnes conditions d'enseignement. Le collège accueille également une classe externalisée de l'IME de Soubeyrand qui comprend 8 élèves accompagnés par une professeure des écoles et une éducatrice spécialisée.

Des travaux d'aménagement et un renouvellement des outils numériques

Grâce au travail engagé avec la collectivité territoriale qu'est le Département de l'Ardèche, propriétaire du collège, de nombreux travaux ont pu être réceptionnés en septembre et octobre 2023 :

- **Salles de classes** : rénovation des peintures, des plafonds et des éclairages éco-responsables de 5 salles de classes ;
- **Salle informatique** : réorganisation d'une salle d'informatique moderne avec un poste pour chaque élève. Toutes ces salles disposent de vidéoprojecteurs interactifs et de dernière génération ;
- **Enceinte et portails** : les clôtures de l'ensemble du collège ont été révisées et 3 nouveaux portails sécurisés ont été installés au mois d'octobre 2023.



Donner à chaque élève les moyens de réussir

- **La nouvelle 6^{ème}** : chaque semaine du temps de soutien ou d'approfondissement est consacré aux élèves en petits groupes, ils sont également accompagnés par des professeurs pour faire leurs devoirs.

- **De la 5^{ème} à la 3^{ème}** un temps d'accompagnement personnalisé est mis en place chaque semaine avec plusieurs professeurs en dehors des cours habituels. Ce sont des moments privilégiés pour faire ses devoirs, développer son sens de l'organisation ou pour les plus grands réfléchir à son projet d'orientation. C'est également sur ces temps que l'on peut s'entraîner sur les outils numériques.

Sur l'ensemble des classes, une attention particulière a été portée sur les effectifs afin de permettre un travail en petits groupes en mathématiques et en français.

- **L'association sportive**, forte des 2 enseignants d'EPS titulaires, vient compléter ces dispositifs et permet à 1 jeune sur 2 de s'investir autrement les mercredis après-midis. Le calendrier prévisionnel annonce de belles sorties à la journée : journée plein air, sortie ski, cross, rencontres départementales sans oublier les nécessaires entraînements (athlétisme, badminton, tennis de table, football, hand-ball...).



Tous ces investissements ont été réalisés par le Département de l'Ardèche.



Collège du Vivarais

S'engager pour construire l'avenir :

- **Lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement**, dans la continuité des actions menées par le Ministère de l'Education Nationale, le collège s'engage au travers de plusieurs actions de sensibilisation : campagne d'affichage réalisée par les élèves de 6^{ème}, « Odd Stocks Day » à l'initiative des 3^{èmes}, partenariats avec la gendarmerie de Lamastre et le tribunal judiciaire de Privas...



Photos de la campagne d'affichage des 6^{ème} organisée par M. AYE

- **Labellisation : égalité « filles / garçons »**, avec 3 référents au sein de l'établissement, le collège s'engage dans une démarche de sensibilisation au travers d'expositions, de productions d'élèves, de jeux de société ou tout simplement dans les classes au quotidien : parité dans les instances, vigilance lors de l'orientation, occupation des espaces... mais également en développant les compétences psycho-sociales de chacun. Plusieurs partenariats sont mis en place.

- « **Bien vivre et bien manger en Ardèche** », à travers ses éco-délégués, le collège s'engage dans une démarche éco-responsable avec un partenariat avec un maître composteur, en luttant contre le gaspillage (tri, pique-nique zéro déchets), en aménageant ses espaces verts, en découvrant son territoire.

- **Parcours Avenir** : le collège s'engage à fournir à l'ensemble des élèves une meilleure connaissance

des métiers et des parcours de formation qui y mènent. De la 5^{ème} à la 3^{ème}, des actions spécifiques et un accompagnement tout au long de l'année sont mis en place. Les parents seront régulièrement invités à s'associer à la démarche.

S'ouvrir sur le monde

- **Partenariat avec l'Arche des Métiers** : Pour que les élèves puissent développer leur goût pour les sciences, un partenariat a été mis en place cette année et permettra des visites sur place pour les expositions permanentes mais aussi de recevoir des expositions et des ateliers animés au sein du collège.

- **Collège au cinéma** : en partenariat avec Ecran Village, les élèves de chaque classe participeront à 3 projections différentes afin de développer leur culture cinématographique.

- **Perspectives** : voyages sur la région et/ou à l'international.

Grâce au dispositif « Atout collèges » porté par le Département de l'Ardèche et au dynamisme de l'Amicale Laïque, le collège a pu obtenir le financement nécessaire à ces nombreux projets qui vont enrichir les parcours des élèves et soutenir l'engagement fort des enseignants.



Photos de la journée « Ardelaine » - Parcours Avenir 5^{ème} (© M. Fromenton)



info

Repas
du CCAS

Le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS aux lamastrois de 70 ans et plus aura lieu le **samedi 10 février 2024 à 12h** à la **salle polyvalente de Lamastre**.

Inscription en mairie à partir du **15 janvier 2024**.

Bilan de l'Opération Brioches de l'Adapei

L'année 2023 marquait les 50 ans de « l'Opération Brioches » au profit de l'ADAPEI 07 (Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales).

Les bénévoles des associations ainsi que les membres du CCAS en ont assuré la distribution.

De bons résultats grâce à l'implication et la générosité des habitants.

Les sommes entièrement reversées à l'ADAPEI permettront entre autres de financer les travaux de l'ESAT d'Empurany.

Pour notre commune, la somme de 3 554,50 € a été récoltée.



Des nouveaux locaux pour les Restos du Cœur

Installée jusqu'à présent aux anciens abattoirs, route de Tournon, l'association a dû quitter le bâtiment qui est amené à être démoli pour faire place à la construction de la nouvelle caserne des pompiers.

C'est à l'ancien Night-Club l'Opéra que durant tout l'été les responsables et bénévoles ont procédé à divers travaux et effectué le déménagement.



Les bénéficiaires sont accueillis désormais dans de vastes locaux bien agencés, plus fonctionnels avec de nombreuses salles : produits congelés, frigos, stockage, point d'accueil, etc.

De par sa nouvelle situation, la structure dispose d'un grand parking qui permet aux usagers une meilleure facilité d'accès.

Le lundi 2 octobre a eu lieu l'inauguration du nouveau local ; l'occasion pour la trentaine d'invités, dont des élus du territoire, d'en faire la visite et d'en apprécier la fonctionnalité pour un service optimisé.

L'association est actuellement gérée par une direction collégiale, cependant Joïc Orzolenc coordonne l'ensemble des services et des pôles : « Nous sommes environ 25 bénévoles pour l'accueil de 25 familles en été et 85 en hiver, soit près de 180 personnes ».

Contact :

ad07.lamastre@restosducoeur.org

Tribune de la majorité - 15 élus

Lamastre : une commune avec des atouts indéniables.

À l'heure où notre vie quotidienne est souvent bouleversée par des nouvelles préoccupantes et par des changements qui modifient sensiblement nos habitudes : catastrophes naturelles, sécheresse, inondations, réchauffement climatique, guerres,... notre commune rurale peut être une force en ces moments où nombre de français souhaitent changer d'horizon et trouver chez nous une meilleure qualité de vie.

Lamastre peut se réjouir de proposer aux lamastrois et nouveaux venus un large panel de structures, équipements et services.

En commençant par l'enfance : crèche, centre de loisirs, écoles, collèges permettent aux familles de bénéficier pour leurs enfants d'un choix diversifié avec un personnel formé et compétent.

Pour la santé ensuite, avec une couverture médicale et sociale satisfaisante avec des professionnels bien présents (généralistes, kinés, infirmières...), avec l'hôpital Élisée Charra qui est une référence en termes d'établissements de santé et dont les services bénéficient à tout le territoire, le CCAS qui, par son accompagnement et son écoute auprès de nos aînés (démarches, portage des repas, etc.) participe à cette volonté des élus de faciliter la vie de chacun. La construction d'une caserne de pompiers et d'une maison médicale portée par l'intercommunalité seront des atouts supplémentaires.

Pour le commerce avec un centre-ville toujours attractif, des commerces en zone d'activités et des marchés hebdomadaires dont la réputation n'est plus à faire.

Une attractivité qui se démontre au quotidien au niveau industriel, touristique et associatif grâce à des infrastructures de qualité : gymnase, terrains de foot, rugby, courts de tennis, médiathèque, bibliothèque, centre culturel et la salle polyvalente dont les équipements de pointe permettent des manifestations de grande ampleur.

Par ses agriculteurs, ses producteurs locaux, arboriculteurs, éleveurs qui s'investissent pleinement dans leurs différentes filières, en particulier la châtaigne, mais aussi de l'implication de la municipalité dans le domaine de l'eau en protégeant tous les captages de ses sources avec des travaux d'envergure.

Par l'arrivée de la fibre pour tous (à l'horizon 2025) qui facilitera les échanges pour les usagers et les entreprises dans lesquelles la dématérialisation est incontournable désormais.

Chacun pourra privilégier des moments de détente dans nos trois « espaces de respiration » : le Parc Seignobos, l'arboretum Gérard Descours et l'aire de jeux La Pradette parfaitement aménagés pour les familles et les touristes voulant faire une halte reposante ou ludique dans la nature.

Apprécions d'être lamastrois et profitons de bien vivre dans notre belle commune.

Bonne année à tous.

Laurence Caillet, Jacky Chosson, Nathan Cros, Bernadette Cuisson, Vincent Desbos, Sandra Enjolras, Bernadette Malard, Jean-Philippe Leynier, Matthieu Maneval, Jean-Luc Peyrard, Marielle Plantier, Michel Rochette, Isabelle Trouilleton, Jean-Paul Vallon, Marceline Vigne

Publication de la liste ensemble et unis pour Lamastre

Vous avez dit démocratie ?

L'eau, potable ou d'irrigation, est devenue le sujet principal des politiques publiques des 10 ans à venir.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les jeux sont faits, Lamastre va de nouveau laisser à VEOLIA la distribution de son eau potable et la gestion de ses eaux usées et ce, pour une durée de 5 ans, c'est à dire bien au delà de la fin du mandat de Jean Paul Vallon et après la transmission de ces compétences à la communauté de communes.

Ces choix posent problème :

Nous le savons tous, nous allons devoir gérer des situations de crise et de pénurie, or, la Constitution nous permet d'interroger les citoyens en organisant une consultation ou un référendum local. Nombre de communes ont utilisé cette faculté pour un sujet

de cette importance, c'est un déni de démocratie que de ne pas organiser une telle consultation de nos concitoyens.

L'augmentation du prix de l'eau, qui frappe dans un premier temps les gros consommateurs, est inéluctable et annoncée :

Elle résulte en partie de la hausse des tarifs de Cance Doux (l'eau du Rhône) qui nous fournit plus de la moitié de notre eau.

Il aurait été responsable de ne pas laisser à un exploitant privé le soin de rechercher les moyens de réduire notre consommation en améliorant la connaissance de notre réseau, en détectant les fuites et les points faibles de notre distribution.

C'est pour cela que nous nous étions engagés à mettre en place une régie communale.

S Guiot, F Castex, O Gamon, C Garnier

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri.

1
C'EST UN
EMBALLAGE
OU UN PAPIER ?
DANS LE BAC
DE TRI

2
INUTILE
DE LAVER
L'EMBALLAGE
IL SUFFIT DE
BIEN LE VIDER

3
DÉPOSEZ VOS
EMBALLAGES
SÉPARÉS LES UNS
DES AUTRES DANS
LE BAC ET SANS SAC

À TRIER

TOUS LES
PAPIERS ET
EMBALLAGES
EN CARTON



Emballages
en carton



Journaux
et magazines



Courriers, enveloppes
et autres papiers



À TRIER

TOUS LES
EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
MÉTAL ET
BRIQUES
ALIMENTAIRES



Emballages en plastique



Briques alimentaires



Emballages en métal



À TRIER

TOUS LES
EMBALLAGES
EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



À JETER



Objets en plastique



Vaisselle cassée



ATTENTION

NOUVEAUX HORAIRES

Déchetterie de Lamastre

Du 1^{er} octobre au 30 avril :

Lundi : 10 h – 12 h / 17 h – 18 h
Mardi : 17 h – 18 h
Mercredi : 16 h – 18 h
Jeudi : 10 h – 12 h
Vendredi : 15 h – 18 h
Samedi : 9 h – 12 h

Du 1^{er} mai au 30 septembre :

Lundi : 10 h – 12 h / 17 h – 18 h
Mardi : 10 h – 12 h / 17 h – 18 h
Mercredi : 16 h – 18 h
Jeudi : 10 h – 12 h
Vendredi : 14 h – 18 h
Samedi : 9 h – 13 h